

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/07/2021

N°1269

JEAN-BAPTISTE DJEBBARI ET AGNES PANNIER-RUNACHER LANCENT UN APPEL A PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE FRANÇAISE DE CARBURANTS AERONAUTIQUES DURABLES

A l'occasion d'un déplacement de Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports, sur le site du démonstrateur BioTfuel à Venette (Oise), le Ministre a annoncé conjointement avec Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, le lancement de l'appel à projets « Développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables », doté d'une enveloppe pouvant aller jusqu'à 200 M€. Il s'inscrit dans le cadre du 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA4) et de la stratégie nationale « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables » qui sera prochainement présentée et qui est financée par France Relance.

Alors que le secteur des transports doit faire face à des mutations profondes liées à sa décarbonation, le transport aérien nécessite des efforts particulièrement importants en matière de R&D et d'investissement productif. Le Gouvernement a notamment établi une feuille de route ambitieuse en matière d'incorporation de biocarburants aéronautiques durables, accompagnée d'un appel à manifestation d'intérêt lancé le 27 janvier 2020.

Jean-Baptiste Djebbari s'est rendu ce jour à Venette (Oise) sur l'un des deux sites du démonstrateur BioTfuel, porté par l'IFP Energies Nouvelles, le CEA, Axens, Avril, Total Energies et Thyssenkrupp, ayant bénéficié d'un soutien de 30 M€ de l'ADEME. Il a annoncé à cette occasion le lancement d'un appel à projets qui doit permettre d'accélérer le développement d'une filière française de production de carburants durables pour l'aviation.

Plus précisément, cet appel à projets vise à soutenir des projets de recherche et développement portés par des entreprises, seules ou associées au sein d'un consortium, qui accélèrent la mise sur le marché de solutions ambitieuses, innovantes et durables, depuis les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration opérationnelle. Il pourra également financer les travaux d'ingénierie préalables à la décision d'investissement.

L'appel à projets est doté d'une enveloppe prévisionnelle pouvant aller jusqu'à 200 M€, du Programme d'investissement d'avenir (PIA) financé par France Relance, sous réserve notamment de la qualité des projets proposés. Il fait suite à un appel à manifestation d'intérêt pour le développement des biocarburants aéronautiques durables dans le transport aérien français qui a permis de recenser des premiers candidats.

Deux vagues de sélection sont programmées :

- Clôture intermédiaire : 15 octobre 2021
- Clôture finale : 29 avril 2022

Jean-Baptiste Djebbari a déclaré à cette occasion : « *Nous franchissons aujourd'hui une étape essentielle vers l'émergence d'une filière française de biocarburants aéronautiques durables. Quelques jours après la proposition par la Commission européenne d'une trajectoire européenne d'incorporation, cet appel à projets va permettre de soutenir la production de biocarburants durables à partir de biomasse et de carburants synthétiques, la construction de démonstrateurs et, pour les projets les plus matures, des travaux d'ingénierie amont. En matière de décarbonation, nous nous donnons les moyens de nos ambitions.* »

Agnès Pannier-Runacher a déclaré « *Le développement de biocarburants aériens durables est un enjeu central pour réussir la transition énergétique du transport aérien et pour maintenir l'ensemble de la chaîne de valeur aéronautique à la pointe de la technologie. C'est en soutenant les initiatives innovantes au sein du secteur que nous trouverons les meilleures options pour réussir cette transformation vers une économie décarbonée et pour développer l'emploi et les savoir-faire.* »

Le cahier des charges est accessible sur la plateforme de l'ADEME :

[Recherche & innovation](#) | [Entreprises](#) | [Agir pour la transition écologique](#) | [ADEME](#)

À propos du Programme d'investissements d'avenir

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations. »

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi @SGPI_avenir

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME -l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines -énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... -nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.www.ademe.fr et sur @ademe.



Contacts presse

**Service presse de Jean-Baptiste Djebbari,
Ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique
chargé des transports**

Tél : 01 40 81 77 57

Mél : secretariat.beyret@transports.gouv.fr

**Service presse d'Agnès Pannier-Runacher
Ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance
chargée de l'Industrie**

Tél : 01 53 18 44 38

Mél : presse@industrie.gouv.fr

**Service presse
Secrétariat général pour l'investissement**

Tél : 01 42 75 64 58

Mél : presse.sgpi@pm.gouv.fr

**Service presse
ADEME**

Tél : 01 58 47 81 28

Mél : ademepresse@havas.com